

Sur le Causse de Sauveterre depuis Molines

Une randonnée proposée par philrandovilaine

À l'Ouest, le vallon d'Ispagnac est fermé par le Causse de Sauveterre, qui le surplombe d'environ 500 mètres. Le circuit permet de s'élever depuis cette riante campagne pour rejoindre le paysage beaucoup plus rude du causse. Les deux hameaux de Paros et du Mas André jalonnent ce parcours qui chemine dans les bois sur près de la moitié de son tracé.



Durée :	5h15	Difficulté :	Moyenne
Distance :	12.65km	Retour point de départ :	Oui
Dénivelé positif :	560m	Activité :	A pied
Dénivelé négatif :	555m	Régions :	Cévennes, Massif central, Gorges du Tarn
Point haut :	1022m	Commune :	Ispagnac (48320)
Point bas :	512m		

Description

Laisser votre véhicule sur le parking de l'usine d'embouteillage de l'eau de Quézac, à l'entrée du village de Molines.

(D/A) Suivre la route départementale jusqu'au pont sur le Ruisseau de Paros, et tourner à droite aussitôt celui-ci franchi. Prendre ensuite à gauche la Rue Haute qui se faufile entre les maisons. Déboucher sur la Route de Mende et la suivre à droite sur environ 200m.

(1) Emprunter le chemin qui remonte à gauche vers le talus. Le sentier qui le poursuit s'élève rapidement et, après trois lacets, atteint la bifurcation vers le Mas André. Cette portion du circuit est potentiellement dangereuse, en raison des cailloux roulants et de la forte pente.

(2) À la bifurcation, continuer le chemin en face (ne pas suivre la direction du Mas André, ce sera le chemin du retour). Franchir un écoulement d'eau (ou du moins ses traces, en fin d'été) et poursuivre sur le versant opposé du thalweg. Continuer tout droit et, au bout du chemin, aux abords du village de Paros, virer à gauche en épingle. Traverser le village.

(3) Au niveau du four (malgré la croix des tourmentes qui le coiffe, ce n'est pas une chapelle), faire une baïonnette droite-gauche pour emprunter la draille qui monte juste en dessous des bâtiments agricoles. Le paysage du causse se dévoile au fur et à mesure du cheminement, et la rareté de l'eau apparaît dès l'approche du bassin de récupération des eaux superficielles et de son système d'alimentation. Suivre le large chemin établi sur la roche jusqu'à un carrefour.

(4) Prendre à gauche pour revenir vers le sommet du Mont Chabrié. Au carrefour suivant, aller à droite. Ne chercher pas les chemins qui sur la carte, semblent permettre de couper, ils n'existent pas, même si les restes d'un échelier subsistent par-dessus une clôture.

(5) Obliquer à droite et poursuivre l'itinéraire par le grand chemin qui descend sur le Causse, jusqu'aux abords de la baraque de Pagès. Dans ce secteur apparaissent les premières dolines, ces dépressions du Causse où l'herbe est plus verte et des cultures sont possibles.

(6) La baraque en question est quasi invisible, si ce n'est son toit de lauzes qui émerge de la végétation à quelques dizaines de mètres en dessous du carrefour. À celui-ci, continuer le chemin principal légèrement vers la droite (plein Sud). Remonter en direction d'un puech boisé.

(7) Au croisement suivant, prendre à gauche pour redescendre vers le Mas André.

Points de passages

D/A Parking de l'usine Quézac - Tarn (rivière) - Affluent de la Garonne
N 44.377102° / E 3.523073° - alt. 515m - km 0

1 Départ de chemin
N 44.378192° / E 3.519929° - alt. 534m - km 0.38

2 Carrefour de la boucle
N 44.37764° / E 3.516367° - alt. 686m - km 1.27

3 Paros
N 44.39223° / E 3.507505° - alt. 904m - km 3.83

4 Carrefour de Las Toulières
N 44.388889° / E 3.493547° - alt. 1022m - km 5.07

5 Carrefour
N 44.38329° / E 3.495736° - alt. 1006m - km 5.95

6 Baraque de Pagès
N 44.370813° / E 3.498547° - alt. 956m - km 7.48

7 Croisement
N 44.364058° / E 3.498568° - alt. 973m - km 8.26

8 le Mas André
N 44.361314° / E 3.505596° - alt. 924m - km 8.94

9 Départ de chemin
N 44.36633° / E 3.50552° - alt. 916m - km 9.53

10 Carrefour
N 44.371787° / E 3.511909° - alt. 857m - km 10.35

D/A retour au parking
N 44.377104° / E 3.523105° - alt. 515m - km 12.65

- (8) Dans ce village, tourner à gauche dans un petit chemin bordé de talus de pierres, qui s'enfonce sous la végétation entre la route et la première maison (prunes en saison). Suivre le chemin puis prolonger par une route sur 350m environ.
- (9) Quitter la route pour s'enfoncer à droite vers les bois qui habillent le versant du Causse. Traverser les bois de pins jusqu'au bord de la falaise.
- (10) Continuer, Est puis Nord-Est, à travers buis et chênes verts, jusqu'à retrouver le chemin de l'aller.
- (2) Reprendre à l'envers le chemin caillouteux qui, après quelques lacets pentus, ramène à la route.
- (1) Virer à droite puis à gauche pour retrouver le village de Molines et le parking (D/A).

Informations pratiques

Sauf à vous approvisionner auprès des habitants des deux hameaux, vous ne trouverez pas d'eau sur le Causse. Veillez à prévoir des réserves suffisantes, surtout l'été, car il peut y faire très sec.

La montée vers Paros jusqu'à la bifurcation vers le Mas André est pentue et pierreuse. La descente par le même chemin peut être dangereuse à cause des pierres roulantes. Se munir de bâtons de marche n'est pas un luxe dans ce secteur.

Ce circuit est partiellement balisé en Rouge et Blanc (GR® Tour du Sauveterre), et en Jaune, mais au sens opposé à celui ici indiqué.

A proximité

Des visites de l'usine d'embouteillage de la source sont possibles. Se renseigner à l'accueil après le vieux pont, à l'entrée du village de Quézac, d'où a lieu le départ de la visite.

Donnez-nous votre avis sur : <https://www.visorando.com/randonnee-sur-le-causse-de-sauveterre-depuis-molin/>

Téléchargez l'application Visorando pour suivre cette randonnée



©2022 IGN

Visorando et l'auteur de cette fiche ne pourront pas être tenus responsables en cas d'accident survenu sur ce circuit.

Préparation de sa randonnée



BIEN CHOISIR SA RANDONNÉE

en fonction de sa durée, et de sa difficulté, en fonction de ses compétences et de sa condition physique.



CONSULTER LA MÉTÉO

et se renseigner sur les particularités du site: neige, température, horaires et coefficient des marées, vent, risque d'incendie...



S'ÉQUIPER EN CONSÉQUENCE

équipement particulier, moyen d'alerte, trousse à pharmacie, vêtements... et prendre de quoi boire et s'alimenter.



PRÉVENIR

au moins une personne du projet de randonnée.

Comportement pendant la randonnée



RESTER SUR LES SENTIERS

(sauf cas exceptionnel).



RESPECTER

les cultures et les prairies, ne pas cueillir ou ramasser les fruits.



RESPECTER LES INTERDICTIONS

propres au site: ne pas cueillir, ne pas faire de feu, ne pas camper...



REFERMER

les clôtures et barrières après les avoir ouvertes, demeurer prudent en cas de troupeau et s'en écarter.



RAMENER SES DÉCHETS

ne pas laisser de traces de son passage.



ÊTRE DISCRET

respectueux et courtois vis à vis des autres usagers.



GARDER LA MAÎTRISE DE SON CHIEN

le tenir attaché, l'avoir auprès de soi à chaque croisement d'autres usagers, pouvoir le rappeler à tout moment. Randonner avec son chien est à proscrire en présence de troupeaux.



LA NATURE EST UN MILIEU VIVANT

qui évolue avec le temps, randonner c'est partir à l'aventure avec les risques qui y sont liés. Savoir renoncer et faire demi-tour est aussi un geste responsable.

Qu'il soit privé ou public, vous randonnez toujours sur un terrain ne vous appartenant pas, particulièrement s'il est privé, les propriétaires autorisent (généreusement, gracieusement ou aimablement) le passage.

Merci de ne pas poursuivre en justice en cas d'accident ceux chez qui vous randonnez au risque de se voir interdire ce loisir; mais vous pouvez signaler tout risque rencontré.